

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 12 décembre 2019**  
**Rapporteur :**  
**Madame Valérie GACOGNE**

**N° 15**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 17/12/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/12/2019  
(accusé de réception du 17/12/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions à diverses associations notamment patriotiques**

**La ville de Quimper accompagne les associations à caractère patriotique et soutient les actions de diverses associations.**

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser, au titre de l'année 2019, les subventions suivantes aux associations à caractère patriotique (imputation budgétaire 025 6574 115) :

	Subvention attribuée en 2018	Montant 2019
ADIF 29 (Association des Déportés Internés et Familles de Disparus)	150,00 €	150,00 €
ANMRF (Association Nationale des Médailles de la Résistance Française)	250,00 €	250,00 €
ANACR (Anciens Combattants et Amis de la Résistance du Finistère)	350,00 €	350,00 €
FNACA (Fédération des Anciens Combattants Algérie, Tunisie, Maroc)	700,00 €	700,00 €
SNEMM (Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire)	150,00 €	150,00 €
UNP (Union Nationale des Parachutistes du Finistère)	300,00 €	300,00 €

2 - à verser, au titre de l'année 2019, les subventions suivantes :

	Subvention attribuée en 2018	Montant 2019
<p><b>Association "Mémoire des Forces Aériennes Françaises Libres"</b></p> <p><i>Pour ériger un monument à Tréport, sur la côte Normande, en mémoire des aviateurs dont le corps n'a jamais été retrouvé lors de la seconde guerre mondiale, parmi lesquels figure le quimpérois Paul Borrossi. (imputation budgétaire 020 6574 115)</i></p>	-	250,00 €
<p><b>Association « Défense, promotion, animation de la fête foraine de Quimper »</b></p> <p><i>Pour l'organisation du feu d'artifice sur les allées de Locmaria. (imputation budgétaire 020 6574 115)</i></p>	1 000,00 €	1 000,00 €
<p><b>Association la Prévention Routière – Comité du Finistère</b></p> <p><i>Pour soutenir l'association dans ses actions pour prévenir l'insécurité routière à Quimper. (imputation budgétaire 020 6574 115)</i></p>	400,00 €	400,00 €
<p><b>Les Amoureux du Ban Public</b></p> <p><i>Pour soutenir les activités de l'association en matière de mariages franco-étrangers. (imputation budgétaire 020 6574 115)</i></p>	-	100,00 €
<p><b>Association Franco – Chinoise de Quimper Cornouaille</b></p> <p><i>Pour l'organisation des festivités du nouvel an lunaire à Quimper (imputation budgétaire 041 6574 115)</i></p>	-	500,00 €
<p><b>Comité de jumelage Quimper-Lavrio</b></p> <p><i>Pour la réalisation d'une bande dessinée sur les mines de Laurion. (imputation budgétaire 041 6574 115)</i></p>	-	2 000,00 €
<p><b>Association Bretonne Cornouaille Atlantique</b></p> <p><i>Pour l'organisation d'un congrès à Quimper (imputation budgétaire 041 6574 115)</i></p>	-	1 500,00 €